

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2024

SIVOM TARN ET LUMENSONESQUE : Demande d'adhésion de la commune de MOSTUEJOULS

La commune de Mostuéjoulis a présenté au SIVOM dont la commune d'Aguessac est membre son intérêt à adhérer au syndicat.

Compte tenu des statuts du syndicat chaque commune membre doit donner son avis par le biais de leur organe délibérant.

Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour l'adhésion de la commune de Mostuejoulis au syndicat.

SIEDA : Renouvellement de la convention achat énergie électricité à compter du 1^{er} janvier 2026.

Afin de pouvoir bénéficier d'un prix plus attractif en matière d'électricité le conseil municipal a voté à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le SIEDA concernant son adhésion au sein d'un groupement de commandes dédié à l'énergie.

Ce groupement permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des offres compétitives.

La commune bénéficiera ainsi d'un prix garanti pour les 3 prochaines années, un tiers moins cher que si elle était seule à négocier.

BATIMENT DE L'ANCIENNE ECOLE PUBLIQUE : Lancement du projet d'étude

La commune d'Aguessac a sollicité le bureau d'Architectes COSTES GAUBERT pour les missions d'état des lieux, d'esquisse de projet et de l'avant-projet sommaire concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne école publique.

Le conseil municipal à la majorité autorise Madame Le Maire à signé le devis des frais d'étude.

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MILLAU GRANDS CAUSSES APPROBATION DES PROJETS.

Le conseil municipal à l'unanimité a validé des demandes de subvention par le dépôt de 3 dossiers au titre de fonds de concours auprès de la communauté de communes.

Cela concerne la réalisation du city stade, la rénovation énergétique du toit de la maison de santé et divers travaux de voirie. Un plan de financement indiquant les dépenses et toutes les recettes permettant le financement de ces projets d'équipement a été établis.

QUESTIONS DIVERSES :

Point sur le city stade, les devis ont été signés et les travaux devraient débuter en septembre.

La Phase 1 des travaux à la maison de santé concerne l'isolation et l'étanchéité du toit, elle est prévue en septembre.

La pose des panneaux photovoltaïques suivra.

Les travaux de viabilisation du lotissement des coteaux de La Treille 1 et 2 commenceront début septembre et la commercialisation des lots début 2025.